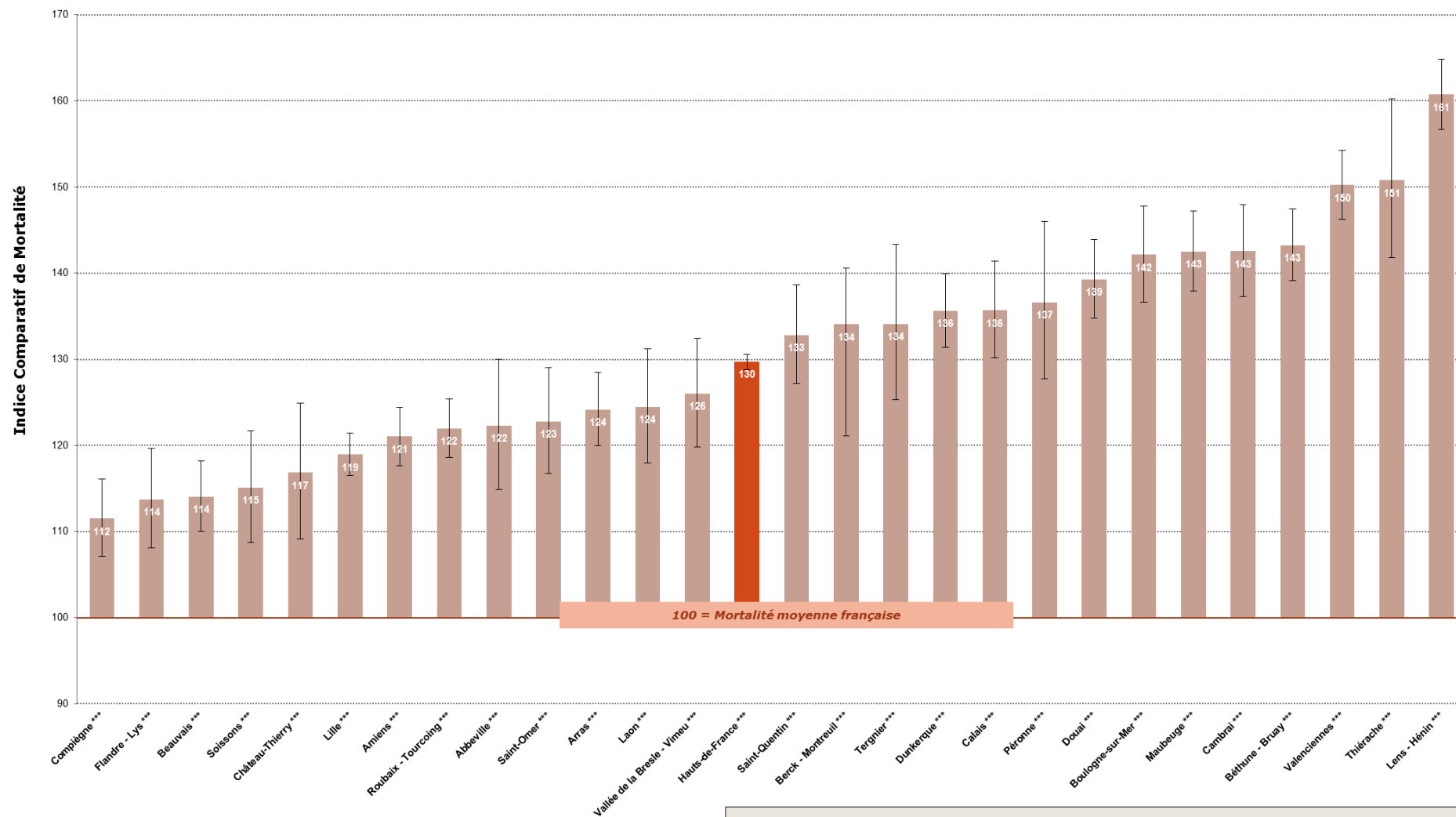


**Indice comparatif de mortalité prématurée (inf 75 ans)⁽¹⁾
toutes causes de décès
Ensemble de la population
Zones d'emploi des Hauts-de-France**



*** : ICM significatif par rapport à la mortalité de la France métropolitaine ($p < 0,001$)
 ** : ICM significatif par rapport à la mortalité de la France métropolitaine ($0,001 < p < 0,01$)
 * : ICM significatif par rapport à la mortalité de la France métropolitaine ($0,01 < p < 0,05$)
 ns : ICM non significatif par rapport à la mortalité de la France métropolitaine
 ┆ Interval de confiance de l'ICM à 95 %
 L'indice comparatif de mortalité (ICM) est calculé à partir du cumul des décès annuels de la période 2010-2013.

Source : INSEE - Recensement de la population, INSERM Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès-CépiDc. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

(1) : Selon le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP), la limite de 75 ans, de plus en plus utilisée, correspond mieux au progrès de l'espérance de vie (In HCSP. Indicateurs de mortalité "prématurée" et "évitable". Paris : HCSP, 2013; 31 p.).